Institut Saint-Nicolas

Institut lorrain de formation théologique et pastorale des diocèses de Metz, Nancy, Saint-Dié et Verdun

Année 2022-2023

SESSION « À la rencontre de l’autre »

Inscription Individuelle

 Laïc  Religieux(se)  diacre  Prêtre

NOM : ........................................................... Prénom : .......................................

Adresse : ..................................................................................................................

Code postal : ..................... Ville : ......................................................................

Tél : .....................................

Courriel : ..............................

**Modalités pratiques**

Possibilité de participer à l’intégralité de la session, ou bien à une journée ou à une conférence.

Tarifs : - 2 journées (session complète) : 150 €

 - 1 journée : 80 €

 - 1 conférence : 20€

 - 1 repas : 9 €

- Psaumes, Haut du formulaire

Je m’inscris pour *(mettre une croix dans la case correspondante*) cf. programme sur le tract de la session

* + La session complète du 30 septembre (9h) au 1e octobre (19h 30)

Classer en ordre de préférence de 1 à 3 les ateliers (*mettre 1 pour celui que vous préférez, etc.)*

* + - Atelier Relation, numérique et réseau
		- Atelier Relation et synodalité
		- Atelier Relation, coaching et management

* + La journée de vendredi 30 septembre (9h- 19h)

Classer en ordre de préférence de 1 à 3 les ateliers (*mettre 1 pour celui que vous préférez, etc.)*

* + - Atelier Relation, numérique et réseau
		- Atelier Relation et synodalité
		- Atelier Relation, coaching et management
	+ La journée de samedi 1e octobre (9h-19h 30)
	+ La conférence d’Isabelle LE BOURGEOIS vendredi 30 septembre à 14h 30
	+ La conférence de Guillaume DEZAUNAY samedi 1e octobre à 9h 30
	+ La conférence de Martin STEFFENS samedi 1e octobre à 14h 30
	+ REPAS (*cochez les repas que vous réservez*)
		- vendredi 30 septembre midi
		- vendredi 30 septembre soir
		- samedi 1e octobre midi
		- samedi 1e octobre soir

Le règlement est à envoyer **avant le 15 septembre** au secrétariat de l’Institut Saint-Nicolas par chèque, à l’ordre de *Institut Saint-Nicolas.*

**Les repas réservés ne pourront être ni annulés, ni remboursés**.